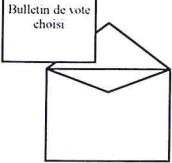

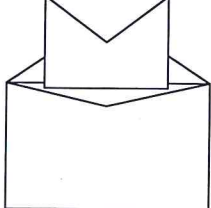
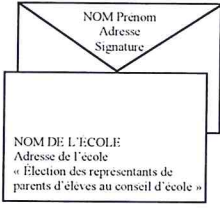
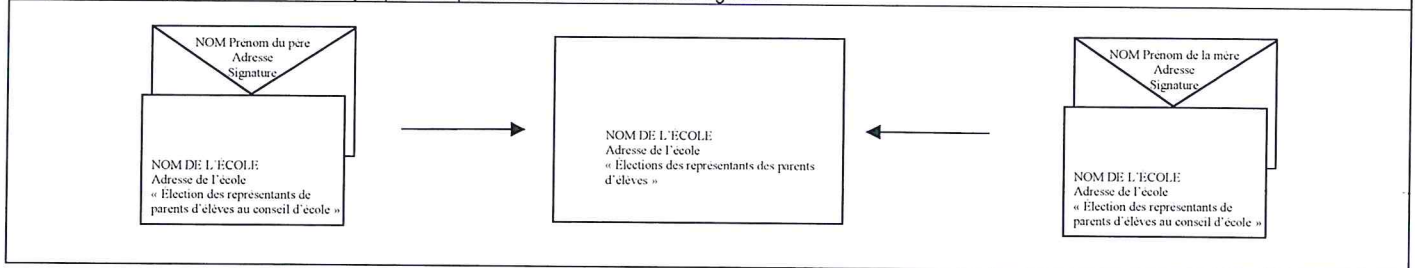


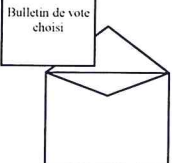
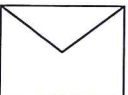
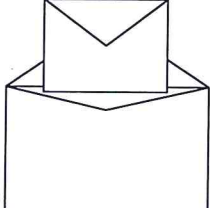
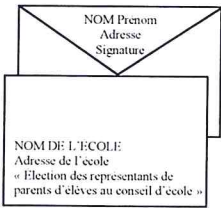
Modalité de vote par correspondance

1. Insérer le bulletin de vote choisi, sans ratures ni ajouts, dans une petite enveloppe ne portant aucune inscription ou marque d'identification.	2. Cacheter cette petite enveloppe	3. Insérer cette petite enveloppe cachetée dans une enveloppe moyenne.	4. Cacheter l'enveloppe moyenne contenant la petite enveloppe cachetée. Écrire au verso le nom, prénom et adresse de l'électeur Écrire au recto le nom et l'adresse de l'école et la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.
			

5. Si les deux parents souhaitent faire un seul envoi, les deux enveloppes moyennes, de chaque parent, conformes au paragraphe précédent, seront insérées dans une troisième enveloppe de grande taille libellée à l'adresse de l'école et portant la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.



Modalité de vote par correspondance

1. Insérer le bulletin de vote choisi, sans ratures ni ajouts, dans une petite enveloppe ne portant aucune inscription ou marque d'identification.	2. Cacheter cette petite enveloppe	3. Insérer cette petite enveloppe cachetée dans une enveloppe moyenne.	4. Cacheter l'enveloppe moyenne contenant la petite enveloppe cachetée. Écrire au verso le nom, prénom et adresse de l'électeur Écrire au recto le nom et l'adresse de l'école et la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.
			

5. Si les deux parents souhaitent faire un seul envoi, les deux enveloppes moyennes, de chaque parent, conformes au paragraphe précédent, seront insérées dans une troisième enveloppe de grande taille libellée à l'adresse de l'école et portant la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.

